

INTERVIEW - Florence Saliba, directrice du financement et de la trésorerie chez Danone, nouvelle présidente de l'AFTE

«Les trésoriers évoluent dans un environnement de plus en plus bouleversé.»

Vous venez d'être élue à la présidence de l'Association française des trésoriers d'entreprise (AFTE) pour un mandat d'un an. Quelles sont vos ambitions pour celle-ci ?

Ma priorité sera de veiller à la réalisation des trois missions de l'association : accompagner nos adhérents au gré des transformations de leur métier, développer la transmission de l'expertise en proposant, via notre centre de formation ou la publication de nos cahiers techniques, des enseignements toujours plus ancrés dans le réel, et promouvoir les intérêts de la profession auprès des parties prenantes, en particulier les banques, les pouvoirs publics et les organismes de régulation. En résumé, notre association doit rester avant tout un lieu de rencontres et d'échanges.

Quelles sont les principales évolutions auxquelles font face aujourd'hui les trésoriers ?

Les trésoriers évoluent dans un environnement de plus en plus bouleversé. Ces transformations relèvent d'abord de l'environnement international. La question du Brexit et du maintien éventuel outre-Manche des opérations de compensation en euros jette un voile d'ombre sur la sécurisation des transactions. Ces mutations sont par ailleurs d'ordre réglementaire, à l'image de la suppression programmée des indices Libor ou des changements de qualification potentiels des OPC monétaires selon leur durée. Elles se rencontrent enfin dans la pratique du métier. La digitalisation de la gestion des flux, la dématérialisation de la documentation client et l'émergence de fintechs proposant des services toujours plus disruptifs dans la lutte contre les fraudes, la gestion du besoin en fonds de roulement ou le cash management, en sont autant d'exemples. L'AFTE, acteur de la transformation de la trésorerie, sera attentive à ce que ces évolutions soient comprises et anticipées par ses adhérents.

Une part importante de l'activité de l'AFTE est dédiée à la formation, que vous évoquiez précédemment. Quelles sont vos ambitions dans ce domaine ?

En tant qu'ancienne présidente du centre de formation de l'association (de 2012 à 2018, ndlr), ce sujet me tient particulièrement à cœur. Ces dernières années, nous avons beaucoup œuvré pour donner de la crédibilité et de la visibilité à nos différentes sessions, en obtenant, par exemple, des certifications auprès de la Fédération de la formation professionnelle (FFP) ou en les faisant inscrire à l'inventaire des programmes accessibles au titre du compte professionnel de formation (CPF). Nous poursuivrons dans cette voie. L'accent sera mis également sur la digitalisation de nos formations. Pour ce faire, nous avons fait appel récemment aux services de Klaxoon, fournisseur d'outils et d'applications interactifs dédiés à l'animation des réunions de travail. Enfin, comme nous l'avons fait l'an dernier en lançant des cours sur les blockchains et les fintechs, nous élargirons le spectre de notre catalogue pour tenir compte des



«L'AFTE élargira le spectre de ses formations pour tenir compte des évolutions du terrain.»

évolutions du terrain, et de l'environnement au sens large.

L'AFTE va-t-elle proposer de nouveaux services à ses adhérents ?

Nous lancerons un nouveau site Internet au cours de l'année, dont le contenu sera enrichi. Par ailleurs, la Lettre du Trésorier, accessible par abonnement, sera numérisée. Ces mises à jour faciliteront l'accès à l'information et le dialogue avec nos adhérents. Dialogue qui pourra, d'ailleurs, s'exercer pleinement lors des prochaines journées de l'AFTE, au Palais Brongniart, les 13 et 14 novembre prochain. ■

Thomas Feat
 @TomFeat